

FORMATION QUALIFIANTE: BADGE EN REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

(Soutenance de la 3^{ème} édition du 02 au 04 décembre 2008 à Ouagadougou – BURKINA FASO)

Par John Peter AVOUYA, DGA ARTEL

Le BADGE (Bilan d'Aptitude Délivré par les grandes Ecoles) est un Label accrédité par la conférence des Grandes Ecoles de Paris (CGE).

Le BADGE spécialisé de Télécom Paris Tec, d'une durée moyenne de 200 à 250 heures établies sur 8 à 12 mois à temps partiel est conçu pour permettre aux régulateurs de mener de front leur activité de régulation sur les questions économiques, juridiques et technologiques essentielles pour un exercice efficace de la fonction de Régulation.

La réalisation et la soutenance d'un mémoire : travail personnel d'au moins deux mois qui permet le développement d'une expérience et d'un projet à partir d'un sujet concret.

Ce travail s'effectue pour chaque candidat au niveau de son organe de régulation, et il est étroitement encadré par un responsable pédagogique et professionnel, choisi parmi les enseignants et les encadreurs de la formation BADGE. Il fait l'objet d'une soutenance devant le jury d'enseignants et de professionnels.

Les participants ayant suivi le cycle avec succès obtiennent le « **BADGE** » en régulation des télécommunications de Télécom Paris Tech, diplôme de la conférence des Grandes Ecoles Françaises. Ce diplôme atteste des compétences acquises en matière de régulation des Télécommunications. Les conditions d'obtention sont les suivantes :

- ✓ Une moyenne de 10/20 minimum aux contrôles de connaissance ;
- ✓ Une note 12/20 minimum au mémoire ;
- ✓ Ne pas avoir totalisé plus de 5 jours d'absence sur la totalité du cycle pour quelque motif que ce soit

Invité en tant que jury observateur, nous avons observé que sur 28 inscrits, 17 participants ont satisfait aux exigences académiques et ce sont vu décerner le « BADGE » en régulation des télécommunications.

Des onze(11) recalés, sept(7) ne se sont pas présentés et pour les 4 autres des pays respectifs, République Centrafricaine deux(2), Congo Brazzaville un(1) et le Gabon (1), le jury a jugé leurs travaux moins approfondis et a demandé de les compléter définitivement.

Afin de permettre aux onze(11) recalés de présenter leurs travaux, le jury a retenu les dates de mars 2009 à BUEA au Cameroun, lors de la 2^{ème} session de la 4^{ème} promotion Badge 2009.

Dans l'ensemble, la majorité des sujets avait trait aux problèmes d'actualité, de types :

- ✓ Faut-il sauver l'opérateur historique ?
- ✓ La protection du Consommateur : Rôle du régulateur ?
- ✓ La mutualisation des infrastructures et la redéfinition de la notion du service Universel ?
- ✓ La gestion exclusive d'une ressource essentielle par l'opérateur historique : le cas du SAT-3.

La cérémonie de remise de diplôme a été présidée par le secrétaire général du ministère des télécommunications du BURKINA FASO.